

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfecture

**N° 2024/13
du 19.03.2024
domaine 3.6**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	12	10	02	00

CONVOCACTION	AFFICHAGE
14.03.2024	14.03.2024

Objet : **Habilitation du maire signature avenant au bail de la carrière de petre Scritte avec la Société Construction du Cap**

SEANCE DU 19 MARS 2024

Présents : Biaggi, Carballo-Bujan, Cholet-Allegriani, Esposito, Fantozzi, Giorgi, Lancelle, Launoy, Marchioni, Sanguinetti JL Sanguinetti P,

Représentés : Luciani

Absents : Fustier, Martini, Mattei, Pardini, Peretti, Sisco, Vuillamier

Secrétaire : Biaggi

Le Maire rappelle qu'un contrat de fortage entre la Commune et la Société Construction du Cap a été signé en date du 15/09/2022, celui-ci stipule que le règlement des sommes dues par la Société Construction du Cap doit intervenir « à l'obtention de l'autorisation d'exploiter la carrière sans (...) dépasser le 31.12.2023. L'instruction de l'autorisation d'exploiter la carrière ayant pris du retard, le Maire propose conformément aux accords de pourparlers un avenant à ce contrat dont la caractéristique principale est la suivante :

Octroi d'un délai complémentaire de règlement des sommes dues jusqu'à l'obtention de l'autorisation d'exploiter, au plus tard avant la fin de l'année 2024.

Entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal :

ACCEPTE la proposition du Maire de modifier le contrat de fortage par avenant.

AUTORISE le maire à le signer, ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire

Pour copie conforme,

Le Maire,

Patrick SANGUINETTI

